



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

PROGRAMME
ANNUEL

Coopération et Développement économiques SECO

Programme annuel 2024



La coopération économique au développement entre la maîtrise de crises et la continuité

Rétrospective de 2023

En 2023, le soutien à l'Ukraine, ravagée par la guerre, est resté une priorité pour la coopération économique au développement du SECO. Notre Département a contribué à un deuxième crédit supplémentaire. Le soutien du SECO en faveur de l'Ukraine, par exemple pour le maintien de fonctions étatiques non militaires ou le soutien aux infrastructures énergétiques, s'est ainsi élevé à CHF 50 millions en 2023, ce qui correspond à environ quatre fois les moyens budgétés avant la guerre. La Suisse s'est également engagée à soutenir l'Ukraine au sein de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Au sein de l'Association internationale de développement (AID) du Groupe de la Banque mondiale, elle s'est engagée à hauteur de 25 millions de francs dans le *Crisis Facility Special Program for Ukraine and Moldova Recovery*. Au près de la BERD, la Suisse a soutenu l'ouverture de négociations pour une augmentation de capital en faveur de l'Ukraine. Elle a également signé une déclaration d'intention avec la Commission européenne, le Royaume-Uni, l'Ukraine et la BERD lors de la Conférence des donateurs pour la reconstruction de l'Ukraine à Londres et a créé l'*Ukraine Recovery Guarantee Facility*. Celle-ci permettra d'assurer les investissements privés en Ukraine contre les risques liés à la guerre.

Outre le soutien direct à l'Ukraine, les répercussions mondiales de l'agression militaire russe et de nombreux autres conflits et troubles politiques ont fortement occupé la coopération économique au développement du SECO. Il s'agit notamment de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires ainsi que des situations macroéconomiques de plus en plus difficiles dans de nombreux pays en développement et pays partenaires (p. ex. en Egypte, en Tunisie, au Ghana), y compris des diminutions de la solvabilité ainsi que des programmes d'aide du Fonds monétaire international (FMI).

En même temps, le travail à long terme, axé sur les changements structurels et contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de politique économique extérieure est resté au cœur de la coopération économique au développement. Le SECO a ainsi lancé un nouveau programme fiscal pour les pays en développement : le *Swiss Tax Programme for Development*. Au cours des cinq prochaines années, le SECO soutiendra les pays partenaires jusqu'à hauteur de CHF 28,5 millions pour améliorer leurs systèmes fiscaux. Ce nouveau programme regroupe les activités menées jusqu'ici avec succès par le SECO dans le domaine de la fiscalité dans les pays en développement et intègre les importants programmes fiscaux multilatéraux du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE.

Avec CHF 5 millions, le SECO a apporté une contribution importante au *Amazon Fund* de la Banque brésilienne de développement. Ce fonds a pour objectif de lutter contre la déforestation en Amazonie brésilienne et de promouvoir la conservation et l'utilisation durable du territoire. Le SECO soutient ainsi les négociations d'un accord de libre-échange avec le Mercosur.

En 2023, la SIFEM a enregistré une année record en termes de volume d'investissements annuel. La transition organisationnelle de SIFEM, avec Tameo comme directrice générale et responsAbility comme gestionnaire de portefeuille, s'est déroulée avec succès. Le processus parlementaire relatif à la nouvelle loi SIFEM l'est tout autant : le projet a reçu un large soutien au-delà des clivages politiques et devrait être adopté lors de la session de printemps 2024.

Malgré des tensions géopolitiques croissantes, le multilatéralisme a donné un signal positif à la coopération internationale en 2023. Les progrès réalisés dans les réformes des banques multilatérales de développement, en particulier de la Banque mondiale, constituent une étape importante pour préparer l'architecture financière internationale à une période de crises multiples. L'assemblée annuelle de la Banque mondiale en octobre à Marrakech a été marquée par un grand élan de réformes. Le nouveau président de la Banque mondiale, Ajay Banga, a souligné son ambition de créer une banque plus grande et meilleure (*bigger and better*) et a obtenu un large soutien pour cette ambition. Un accord commun a en outre souligné la volonté des banques de développement multilatérales de collaborer à l'avenir davantage dans des domaines tels que le cofinancement, le climat et la mobilisation du secteur privé. Le mérite en revient également à la Suisse, qui s'est engagée en amont pour des partenariats systématiques.

Dans le cadre de la deuxième contribution suisse à certains Etats membres de l'UE, les cinq accords de mise en œuvre restants ont pu être signés en 2023 avec les pays partenaires que sont la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque. La phase opérationnelle avec la mise en œuvre des programmes du SECO a donc pu commencer dans tous les neuf pays. En Pologne, le plus grand programme de la deuxième contribution suisse pour le développement des villes polonaises a été officiellement lancé (mesure de soutien conjointe SECO-DDC).

En 2023, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné des projets d'infrastructure dans trois pays partenaires du SECO. Dans son rapport final, le CDF est parvenu à une conclusion positive et atteste que les projets examinés sont menés de manière professionnelle. Une évaluation indépendante du thème transversal du climat a en outre vérifié la réalisation des objectifs climatiques du SECO. Sur la base des résultats et des recommandations de l'évaluation, la Direction a décidé que la coopération économique au développement devrait être "*Paris aligned*" à partir de 2025.

Finalement, les travaux relatifs à la Stratégie de coopération internationale (SCI) 2025-28 ont avancé. Entre juin et septembre, le DFAE et le DEFR ont soumis le projet de la SCI 2025-28 à un grand public dans le cadre d'une consultation volontaire. Plus de 200 réponses ont confirmé les grandes lignes de la Stratégie.

Perspectives pour 2024

Les perspectives économiques des pays en développement restent modestes en 2024 en raison de la persistance de l'inflation, des taux d'intérêt élevés et de la dynamique de la dette. Les troubles politiques, les guerres et les conflits déterminent de plus en plus l'actualité, ce qui complique les réformes structurelles nécessaires de toute urgence. Dans de nombreux pays, le niveau de revenu pré-Corona n'a pas encore été retrouvé. Selon la Banque mondiale, la croissance potentielle de l'économie mondiale pourrait tomber dans les années 2020 à son niveau le plus bas depuis trois décennies. Ainsi, la réalisation des objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 s'éloigne de plus en plus. Stabiliser les acquis et soutenir une dynamique positive partout où cela est possible devient de plus en plus la devise de la coopération économique au développement du SECO.

L'année prochaine, le SECO continuera à participer au soutien suisse à l'Ukraine et prévoit des activités pour un montant d'environ CHF 50 millions. Outre l'extension du portefeuille de projets, le SECO soutiendra l'*Ukraine Recovery Guarantee Facility* de la BERD, évoquée dans la rétrospective, à hauteur de CHF 10 millions et contribuera au programme *Capacity Building* du FMI. Le Conseil fédéral soumettra par ailleurs au Parlement un message sur l'augmentation de capital de la BERD en faveur de l'Ukraine.

Le SECO poursuit l'approche à long terme de la coopération économique au développement, entre autres dans le domaine des chaînes de valeur durables et du financement des infrastructures, et ce déjà dans la perspective de la mise en œuvre de la SCI 2025-28. Il lancera ainsi l'année prochaine la *Swiss Sustainable Coffee Initiative*, en collaboration avec la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes. Cette nouvelle plateforme multi-acteurs renforce les efforts du secteur privé pour améliorer la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement du café.

De même, le SECO jouera un rôle actif dans la conception et le développement du *Blue Dot Network* (BDN). Ce nouveau méta-standard pour des infrastructures de qualité sera lancé en 2024. Des normes de qualité fiables pour les projets d'infrastructure réduisent les risques et favorisent la mobilisation des investissements du secteur privé. En outre, le SECO assurera en 2024 la présidence des donateurs du *Private Infrastructure Development Group* (PIDG) - la plateforme de *blended finance* pour les infrastructures durables en Afrique subsaharienne et en Asie. Dans ce rôle, le SECO suivra de près, entre autres, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2030, l'élaboration et l'approbation d'un nouveau modèle d'adhésion et le renforcement du PIDG en tant qu'organisation.

Dans le cadre de la deuxième contribution suisse, le SECO continuera à mettre en œuvre ses programmes en collaboration avec les pays partenaires de l'UE. La période de mise en œuvre s'étend jusqu'en 2029. Il est prévu que les négociations entre l'UE et la Suisse reprennent en 2024, avec la pérennisation des contributions suisses dans le paquet.

En 2024, la Suisse continue également à façonner les réformes des banques multilatérales de développement et s'engage pour une optimisation des modèles opérationnels et financiers. Elle accorde une attention particulière à la coordination entre les acteurs du développement, à la mise en œuvre de normes environnementales, sociales et de gouvernance, à des procédures efficaces ainsi qu'à la revalorisation du capital de garantie existant. La Suisse participera également à la 21^e reconstitution des ressources de l'AID, le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres.

Afin de tenir compte de l'examen indépendant de la Commission de gestion du Conseil des Etats sur l'évaluation de l'efficacité dans la CI, le SECO mettra en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation en collaboration avec la DDC et la DPDH et les intégrera dans la pratique de l'évaluation dans la CI.

En outre, le Conseil fédéral adoptera en 2024 la SCI 2025-28 et la soumettra au Parlement. Par ailleurs, le SECO élaborera dix nouveaux programmes de coopération avec les pays partenaires pour la période 2025-2028, en partie en collaboration avec la DDC. Pour la première fois, il devrait également y avoir un programme de coopération avec le Maroc en tant que nouveau pays prioritaire du SECO. Les défis de la Confédération en matière de politique financière ne manqueront pas d'influencer le débat parlementaire sur la SCI 2025-28. Dans ce contexte, le SECO, avec un esprit de priorisation, de gains d'efficacité et d'effet de levier, apportera sa contribution à une CI toujours aussi efficace et pertinente.